

Au 31 décembre 2009, 424 750 jeunes préparent un diplôme en apprentissage, soit une baisse de 0,7 % par rapport à la rentrée précédente. En 2008, la croissance des effectifs avait déjà ralenti (+ 0,6 %), après plusieurs années de développement rapide. Cette contraction résulte à la fois d'un contexte économique défavorable qui pénalise l'alternance dans son ensemble et de la réforme du baccalauréat professionnel. Seules les formations de niveau bac + 4 et plus restent très dynamiques, avec des taux de croissance supérieurs à 10 % par an. Sur ces deux années, les spécialités du bâtiment, du bois et de la mécanique perdent le plus d'apprentis, tandis que celles de l'agriculture et de l'alimentation ne sont pas affectées par ces conditions difficiles. Les évolutions régionales sont également contrastées : les effectifs baissent dans la moitié des académies. Enfin, la réussite des apprentis aux principaux examens varie de 90 % au baccalauréat professionnel à 70 % en BTS à la session 2009.



La croissance de l'apprentissage marque une pause en 2008 et 2009

Au 31 décembre 2009, 424 742 apprentis suivent une formation dans un centre de formation d'apprentis (CFA) sous tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM).

Baisse du nombre d'apprentis en 2009 après un ralentissement de la croissance en 2008

Le nombre d'apprentis baisse de 0,7 % entre 2008 et 2009, après plusieurs années de croissance soutenue. Le développement de l'apprentissage avait déjà marqué le pas à la rentrée 2008. Le nombre d'apprentis formés était alors passé de 425 160 en 2007 à 427 650, soit une légère hausse de 0,6 %, après une progression des effectifs de 4 % par an en moyenne entre 2003 et 2007 (graphique 1).

Cette contraction des effectifs d'apprentis intervient dans un contexte de crise économique et de fort recul de l'emploi salarié dans l'ensemble des secteurs marchands depuis le deuxième trimestre 2008. Les mesures d'incitation annoncées en juin 2009 dans le cadre du plan pour l'emploi des jeunes (prime à l'embauche d'un apprenti supplémentaire pour les PME de moins de 50 salariés, exonération de charges sociales étendue à

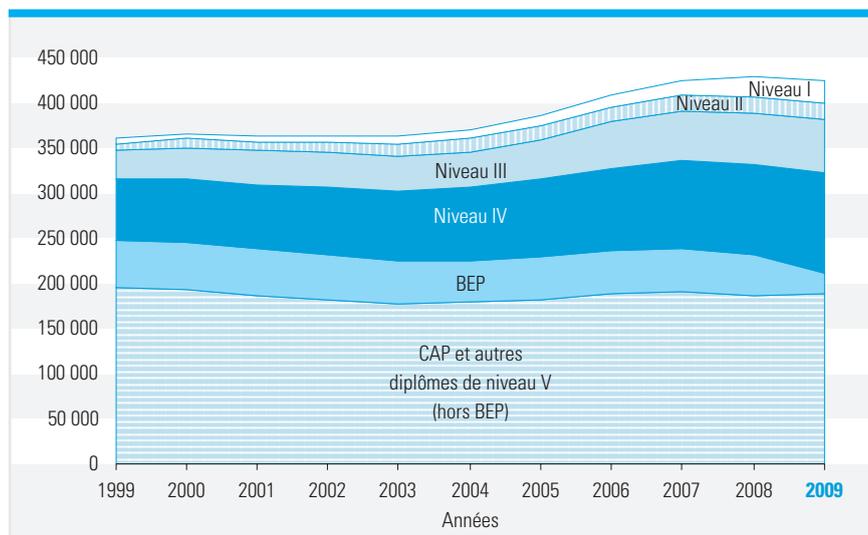
toutes les entreprises...) n'ont donc pas réussi à enrayer complètement la « panne » de l'alternance. Les entrées en contrat de professionnalisation – qui ouvrent également droit à une aide à l'embauche pour les jeunes de moins de 26 ans – ont aussi baissé de 18 % en 2009 par rapport à 2008.

Perte de vitesse du second cycle professionnel face à l'essor de l'apprentissage dans le supérieur

La conjoncture économique défavorable a des répercussions différentes sur les niveaux de formation. Les niveaux I et II ne semblent pas affectés et poursuivent leur essor (+ 13 % en 2008, + 12 % en 2009). Toutes les formations (licences, masters, diplômes d'ingénieur et autres certifications) progressent à un rythme soutenu (tableau 1).

Le niveau III, qui affichait depuis 2003 des croissances d'effectifs supérieures à 10 %, se stabilise. Les effectifs d'apprentis de ce niveau, préparant en grande majorité un BTS, augmentent de 5 % en 2008 et seulement de 1,7 % en 2009, soit 4 000 apprentis supplémentaires en deux ans. Dans le même temps, le nombre d'apprentis préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal au baccalauréat diminue (- 1,5 % en 2008 et - 2,6 % en 2009).

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 1999 et 2009
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP

TABLEAU 1 – Répartition et évolution des effectifs d'apprentis selon le diplôme préparé
France métropolitaine + DOM

	Diplôme	Effectifs			Évolutions (%)			Poids de la formation en 2009 (%)
		2007	2008	2009	2006-2007	2007-2008	2008-2009	
Niveau V	CAP	183 038	177 578	177 290	1,7	- 3,0	- 0,2	41,7
	BEP	48 604	45 600	22 539	0,7	- 6,2	- 50,6	5,3
	Autres	7 652	8 481	9 938	6,3	10,8	17,2	2,3
	Total	239 294	231 659	209 767	1,7	- 3,2	- 9,5	49,4
Niveau IV	Bac Pro	44 995	46 884	57 638	5,4	4,2	22,9	13,6
	BP	43 402	44 185	46 485	2,4	1,8	5,2	10,9
	Autres	7 356	7 401	7 777	7,0	0,6	5,1	1,8
	Total	95 753	98 470	111 900	4,1	2,8	13,6	26,3
Niveau III	BTS	45 000	47 249	48 093	10,8	5,0	1,8	11,3
	DUT	5 552	5 795	5 390	7,7	4,4	- 7,0	1,3
	Autres	5 025	5 528	6 049	10,5	10,0	9,4	1,4
	Total	55 577	58 572	59 532	10,5	5,4	1,6	14,0
Niveaux I et II	Licence	8 580	9 983	10 663	20,4	16,4	6,8	2,5
	Ingénieur	9 147	10 279	11 489	15,9	12,4	11,8	2,7
	Master	5 992	7 023	8 083	29,2	17,2	15,1	1,9
	Autres	10 819	11 664	13 308	3,1	7,8	14,1	3,1
	Total	34 538	38 949	43 543	14,6	12,8	11,8	10,3
Total	425 162	427 650	424 742	4,3	0,6	- 0,7	100,0	

Lecture : au 31 décembre 2009, 177 290 apprentis préparent un CAP, soit une baisse de 0,2 % entre la rentrée 2008 et la rentrée 2009.

Source : MEN-DEPP

La réforme de la voie professionnelle

À la rentrée 2009, la voie professionnelle a été profondément rénovée. En tant que formation, les BEP actuels disparaissent au profit d'un cursus en trois ans qui permet d'obtenir un baccalauréat professionnel. Seules quatre spécialités de BEP en apprentissage restent ouvertes à titre transitoire : les BEP carrières sanitaires et sociales, conduite et services dans les transports routiers, métiers de la restauration et de l'hôtellerie, optique lunetterie. Certaines filières agricoles continuent également de préparer au BEPA dans les secteurs des services (spécialités services aux personnes, et secrétariat-accueil) et des activités hippiques par exemple. Les élèves inscrits dans la préparation d'un baccalauréat professionnel en trois ans auront cependant la possibilité de passer une certification après deux ans d'études (l'équivalent d'un BEP ou d'un CAP) afin de s'assurer qu'ils ne sortent pas du système éducatif sans diplôme, au cas où ils échoueraient aux épreuves du baccalauréat.

Avec une hausse de 9 000 apprentis en deux ans, les diplômes de niveau bac + 4 ou bac + 5 deviennent donc les nouveaux moteurs de la croissance de

l'apprentissage, face à un niveau III qui s'essouffle et à des niveaux V et IV en pleine réorganisation (voir l'encadré ci-dessus). À la rentrée 2009, un quart des apprentis

(soit plus de 100 000) suivent une formation de l'enseignement supérieur, contre un cinquième en 2007.

À la rentrée 2009, les apprentis en bac pro en trois ans sont moins nombreux que les inscrits en BEP en 2008

En 2008, la faible croissance des effectifs résultait essentiellement du recul du nombre d'apprentis en CAP (- 3 %). En 2009, les effectifs en CAP restent stables, grâce aux inscrits en première année plus nombreux qu'en 2008. Malgré sa lente érosion, le CAP reste le principal diplôme préparé en apprentissage avec 177 300 inscrits (42 % des apprentis).

En 2009, la baisse des effectifs s'explique par la conjugaison de la mauvaise conjoncture économique et de la réforme de la voie professionnelle qui supprime la formation au BEP (niveau V) au profit d'un baccalauréat professionnel (niveau IV) en trois ans au lieu de deux. À la rentrée 2009, seuls 3 800 apprentis sont inscrits en première année de BEP (dans les spécialités encore ouvertes à titre transitoire), contre 23 700 à la rentrée 2008. Ne restent principalement inscrits en BEP que les apprentis qui terminent en 2009-2010 leur formation commencée l'année précédant la mise en place de la réforme.

Dans le même temps, les effectifs d'apprentis en baccalauréat professionnel progressent fortement (+ 23 %), grâce à la généralisation des bacs pros en trois ans dont le déploiement avait légèrement commencé en 2008. En 2009, 10 350 apprentis entrent en première année d'un baccalauréat professionnel en trois ans, soit 9 600 de plus qu'en 2008. Rapportés aux près de 20 000 apprentis de moins en première année de BEP par rapport à la rentrée 2008, ce sont environ la moitié des entrants potentiels en BEP qui n'ont pas souhaité ou qui n'ont pas eu la possibilité de s'inscrire en baccalauréat professionnel en trois ans.

D'une part, des jeunes désireux d'entrer rapidement sur le marché du travail, ou craignant une formation plus théorique en baccalauréat qu'en BEP, n'ont peut-être pas souhaité s'engager dans une formation de

trois ans. Ceux-là se sont éventuellement orientés vers une préparation au CAP (+ 2 500 inscrits en première année en 2009). D'autre part, certains jeunes ont pu rencontrer des difficultés plus importantes pour trouver une entreprise acceptant de s'engager sur une durée plus longue, en particulier dans un contexte économique difficile. Dans certaines spécialités, l'âge des nouveaux entrants en baccalauréat professionnel peut également poser problème : l'interdiction pour des mineurs de manipuler certaines machines dangereuses ou d'effectuer des horaires décalés complique l'organisation du travail dans certaines entreprises industrielles. Pour lever ces difficultés, certains CFA réfléchissent à la mise en place de parcours en deux temps pour les prochaines rentrées : une année de seconde professionnelle sous statut scolaire suivie de deux ans d'apprentissage, par exemple. Le cursus en trois ans des formations au baccalauréat professionnel, accessible directement à la sortie de la classe de troisième, peut être ramené à deux ans pour les jeunes déjà titulaires du BEP ou d'un CAP.

Et ceci afin de leur permettre de poursuivre leurs études au niveau IV. À la rentrée 2009, près de 20 500 jeunes, titulaires d'un CAP ou d'un BEP, ont bénéficié d'une réduction du contrat d'apprentissage pour préparer le bac pro en deux ans, comme le prévoit la réglementation.

Certaines spécialités subissent les effets combinés de la réforme de la formation professionnelle et de la crise économique

Les formations du bâtiment enregistrent la plus forte baisse du nombre d'apprentis sur deux ans, respectivement - 560 et - 2 500 apprentis en 2008 et 2009 (tableau 2). Ces baisses d'effectifs concernent presque exclusivement des formations au CAP dans les spécialités du bois (- 1 250 apprentis en deux ans), du secrétariat (- 720), de la coiffure et de l'esthétique (- 500). La filière BEP-bac pro est peu présente dans ces spécialités en apprentissage.

Dans d'autres spécialités apparaît clairement, en 2009, un « effet réforme » qui s'ajoute aux conséquences de la crise économique. Le groupe de spécialités « moteurs et mécanique automobile » est le plus touché, avec 2 650 apprentis de moins entre 2007 et 2009. En 2008, la baisse d'effectifs concernait à la fois le BEP et le CAP. En 2009, elle se concentre sur le BEP, qui perd 3 600 jeunes alors que le baccalauréat professionnel ne compte que 2 000 apprentis supplémentaires. Le schéma est identique pour les spécialités de l'électricité-électronique, des structures métalliques, et du transport, dont les effectifs avaient commencé à baisser au niveau V dès 2008 ; à la rentrée 2009, la hausse des effectifs en bac pro (respectivement + 930, + 910 et + 260) ne compense pas la perte liée à la fermeture du BEP (respectivement - 2 420, - 1 580 et - 570).

Dans les services, on retrouve le même cas de figure dans les spécialités du commerce et de la vente. Amorcée en 2008 au niveau V (CAP et BEP vente), la chute des effectifs se poursuit en 2009, car les reports des effectifs sur le bac pro commerce (+ 2 500)

TABLEAU 2 – Répartition et évolution des effectifs d'apprentis selon la spécialité et le niveau en 2008 et 2009

France métropolitaine + DOM

Spécialités	Évolution totale		Effectif total		Niveau V		Niveau IV		Niveau III		Niveaux II et I	
	2007-08	2008-09	2008	2009	Effectif 2008	Effectif 2009	Effectif 2008	Effectif 2009	Effectif 2008	Effectif 2009	Effectif 2008	Effectif 2009
	(%)	(%)										
Formations disciplinaires (1)	20,3	12,6	1 667	1 877	0	0	24	29	256	236	1 387	1 612
Spécialités pluritechnologiques de la production	9,4	0,6	11 938	12 005	13	3	661	526	6 669	6 305	4 595	5 171
Agriculture, pêche, forêt	2,3	4,2	29 564	30 813	15 778	14 436	8 637	10 700	4 543	5 030	606	647
Agroalimentaire, alimentation, cuisine	- 0,8	4,3	49 733	51 868	42 266	43 463	6 054	6 878	864	903	549	624
Autres transformations (énergie, génie climatique, ...)	- 0,5	2,9	15 418	15 866	8 014	7 004	4 231	5 078	1 857	1 969	1 316	1 815
Génie civil	14,2	6,7	7 418	7 918	3 504	3 496	1 140	1 343	1 532	1 640	1 242	1 439
Bâtiment	- 1,1	- 4,9	50 547	48 091	43 162	39 366	6 930	8 233	328	343	127	149
Travail du bois et de l'ameublement	- 2,8	- 4,8	16 358	15 579	11 979	11 084	4 034	4 114	337	369	8	12
Matériaux souples	- 12,5	- 7,7	1 136	1 048	697	617	208	204	65	67	166	160
Moteurs et mécanique automobile	- 4,2	- 6,6	24 086	22 495	16 312	12 528	6 283	8 318	1 344	1 449	147	200
Autre mécanique	0,4	- 9,4	12 366	11 207	1 486	705	6 005	5 765	1 938	1 768	2 937	2 969
Structures métalliques	- 1,8	- 4,5	15 156	14 471	11 628	9 911	3 016	3 963	494	571	18	26
Électricité, électronique	0,7	- 4,4	24 830	23 726	11 763	9 144	8 588	9 835	2 644	2 744	1 835	2 003
Production	- 0,1	- 1,3	258 550	255 087	166 602	151 757	55 787	64 957	22 615	23 158	13 546	15 215
Transport, manutention, magasinage	- 0,1	- 7,6	6 192	5 724	2 849	2 269	1 450	1 611	1 167	1 074	726	770
Commerce, vente	3,1	- 1,2	53 135	52 480	23 213	19 077	11 182	13 673	12 979	13 380	5 761	6 350
Autres échanges et gestion (finances, comptabilité, gestion, ...)	6,4	2,9	22 600	23 263	104	32	1 208	927	9 996	9 733	11 292	12 517
Secrétariat, communication	- 0,8	- 7,7	8 521	7 863	1 748	1 270	2 487	2 639	3 329	2 932	957	1 022
Informatique, traitement de l'information	9,1	8,0	6 084	6 568	0	0	0	0	2 194	2 192	3 890	4 376
Santé	0,2	- 1,3	11 463	11 313	1 806	1 838	7 588	7 234	1 867	2 055	202	186
Accueil, hôtellerie, tourisme	- 0,9	2,8	20 924	21 503	15 109	14 170	3 958	5 231	1 580	1 739	277	363
Sanitaire, social, animation	- 12,3	10,6	7 316	8 092	3 522	3 685	1 987	2 284	1 609	1 862	198	261
Coiffure, esthétique	- 0,1	- 1,6	28 302	27 839	15 854	14 837	12 228	12 610	220	392	0	0
Services à la collectivité	7,9	10,0	2 896	3 187	852	832	571	705	760	779	713	871
Services	1,4	0,2	167 433	167 778	65 057	58 010	42 659	46 914	35 701	36 138	24 016	26 716
Total	0,6	- 0,7	427 650	424 742	231 659	209 767	98 470	111 900	58 572	59 532	38 949	43 543

(1) Comprend les groupes de spécialités suivants : mathématiques et sciences, sciences humaines et droit, lettres et arts.

Lecture : en 2009, 39 366 apprentis préparent un diplôme de niveau V dans une spécialité du bâtiment. Tous niveaux confondus, l'effectif d'apprentis dans les spécialités du bâtiment a diminué de 4,9 % entre 2008 et 2009.

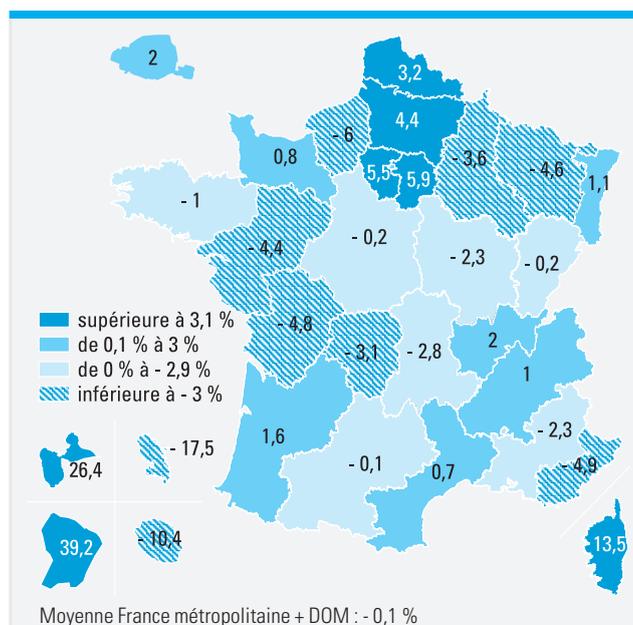
Source : MEN-DEPP

La répartition des apprentis selon le secteur et le sexe reste très stable

Les spécialités des domaines technico-professionnels de la production sont majoritaires en apprentissage (60 %) malgré une lente érosion au profit des spécialités des services, induite par le développement de l'apprentissage dans le supérieur. En effet, la répartition entre production et services s'inverse avec le niveau : dominantes au niveau V avec 72 % des apprentis, les spécialités de la production ne représentent plus que 58 % des effectifs au niveau IV et moins de 40 % dans le supérieur.

Les filles demeurent peu présentes sous statut apprenti (31,3 %). Leur part s'élève avec le niveau de formation. Au niveau V, un quart des apprentis sont des filles, contre 40 % dans le supérieur. Cela est en partie lié à l'orientation très majoritaire des filles vers les spécialités des services (82 %). Les spécialités les plus choisies sont celles du commerce et de la vente (25 % des filles), de la coiffure et de l'esthétique (19 %), de la comptabilité et de la finance (11 %) et de l'accueil et hôtellerie (9 %). Les garçons se forment le plus souvent à une spécialité de la production (80 %), aux premiers rangs desquels figurent le bâtiment (16 % des garçons), l'alimentation (14 %), la mécanique (11 %), l'agriculture (8,5 %) ou encore l'électricité et l'électronique (8 %).

Évolution des effectifs d'apprentis entre les rentrées 2007 et 2009 (%)



Source : MEN-DEPP

et sur le CAP employé de vente (+ 1 950) restent largement inférieurs à la perte d'effectifs induite par la disparition du BEP vente-action marchande (- 5 600) (1). Enfin, dans les spécialités de mécanique générale (- 1 160 apprentis en 2009), c'est « l'effet crise » qui domine puisque la baisse des effectifs touche à la fois le BEP et le baccalauréat professionnel.

Certaines spécialités ne semblent pas affectées par le contexte difficile

Dans certaines spécialités, le nombre d'apprentis progresse en dépit de la conjoncture économique et de la réorganisation des niveaux V et IV.

La plus forte croissance des effectifs touche les spécialités de l'agriculture (+ 670 en 2008, + 1 250 en 2009). En 2008, la hausse concerne essentiellement les niveaux V et IV (en particulier les travaux paysagers et l'activité de soigneur hippique). En 2009, les effectifs du BEP se reportent sur les diplômés du baccalauréat professionnel

1. À partir de la rentrée 2008, le baccalauréat professionnel services (accueil assistance conseil) est classé dans la catégorie Commerce, vente au lieu de Sanitaire et social, d'où une hausse et une baisse artificielles des effectifs de ces spécialités au niveau IV en 2008.

et du CAP, et la croissance concerne l'ensemble des diplômés des niveaux IV et III. Les spécialités de l'alimentation sont parmi les seules à progresser à la fois aux niveaux V (+ 1 200 en 2009) et au niveau IV (+ 820 en 2009). Le BEP alimentation disparaît (- 1 930 apprentis en 2009), mais la hausse des effectifs de baccalauréat professionnel reste très modérée (+ 350). En revanche, la croissance en CAP va bien au-delà d'un simple report d'effectifs (+ 3 000 apprentis en 2009) et le BP progresse (+ 400).

Dans la catégorie Accueil, hôtellerie, restauration, le BEP métiers de la restauration et de l'hôtellerie perd 1 320 apprentis en 2009 malgré son maintien à titre transitoire. Dans le même temps, le CAP restaurant gagne 330 apprentis et le bac pro restauration en accueille 1 040 de plus qu'en 2008. Les effectifs du BP et du BTS sont également en hausse.

Les spécialités des groupes Sanitaire, social, animation et Génie civil gagnent des apprentis à tous les niveaux de formation. Enfin, les spécialités pluritechnologiques de la production, et celles de la gestion, du commerce et de l'informatique poursuivent leur développement rapide aux niveaux I et II (entre + 20 % et + 30 % entre 2007 et 2009) avec, respectivement, 1 240, 2 360, 1 550, et 770 apprentis supplémentaires en deux ans à ces niveaux de formation.

Baisse des effectifs dans la moitié des académies

L'apprentissage est inégalement développé selon les académies, traduisant des disparités dans les tissus économiques locaux mais aussi dans les engagements politiques des conseils régionaux en matière de formation professionnelle. Au 31 décembre 2009, les régions Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire rassemblent 42 % des apprentis tous niveaux de formation confondus et 54 % de ceux de l'enseignement supérieur (tableau 3). L'Île-de-France, où sont scolarisés 21 % des jeunes de 16 à 25 ans, concentre à elle seule un tiers des apprentis du supérieur (et près de la moitié des apprentis de niveaux I et II), mais seulement 13 % des apprentis du secondaire. L'apprentissage est moins développé dans les DOM qu'en métropole : 2 % des apprentis sont formés dans les DOM, contre 3 % des jeunes de 16 à 25 ans.

En 2006 et 2007, l'augmentation soutenue du nombre d'apprentis bénéficiait à la quasi-totalité des académies. Entre 2007 et 2009, les évolutions sont plus contrastées ; elles varient de - 6 % à + 13,5 % en deux ans dans les académies de la métropole (voir la carte). Dans les DOM, les évolutions sont traditionnellement plus marquées

car les effectifs sont faibles. Tous niveaux confondus, le nombre d'apprentis diminue dans la moitié des académies entre 2007 et 2009. Les plus fortes baisses (hors DOM) s'observent dans les académies de Rouen, Nice, Poitiers, Nancy-Metz et Nantes, qui perdent entre 4 % et 6 % de leurs effectifs. À l'inverse, les académies de Corse, Créteil, Versailles, Amiens et Lille sont les seules à enregistrer une augmentation à la fois en 2008 et en 2009.

Les effectifs de l'enseignement supérieur progressent dans toutes les académies, à l'exception de celle de Rouen. En revanche, seules six académies évitent la chute de leurs effectifs dans le secondaire (la Guyane, la Guadeloupe, la Corse et les académies de Lyon, Amiens et Grenoble).

Réussite aux principaux examens professionnels : les filles en tête

L'apprentissage est la principale voie d'accès au CAP : 42 % des diplômes de CAP délivrés à la session 2009 (année scolaire 2008-2009) ont été obtenus par des apprentis, contre 29 % sous statut scolaire, 16 % par des candidats individuels et 12 % par des candidats en formation continue. Le BP relève également majoritairement de l'apprentissage (70 % des diplômés). En revanche, cette voie de formation reste minoritaire pour la préparation du BEP (9 % des diplômés sont apprentis), du baccalauréat professionnel (16 %) et du BTS (12 %). Près de 80 % des apprentis présents aux épreuves ont été admis à l'examen du CAP en 2009 (graphique 2). Le taux de réussite est un peu plus faible en BEP (75 %), en BP (73 %) et en BTS (70 %). Il atteint, en revanche, 90 % au baccalauréat professionnel, soit 10 points de plus qu'en 2008, suite à la mise en place d'oraux de rattrapage. La réussite des filles est supérieure à celle des garçons à tous les principaux examens professionnels (+ 3 points en CAP, + 7 points en BEP, + 5 points en BP et + 2,5 points en baccalauréat professionnel), excepté au BTS (- 2 points).

À la session 2009, les apprentis réussissent moins bien que les scolaires aux examens du CAP (5 points d'écart en faveur des

TABLEAU 3 – Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par région, académie et niveau de formation

France métropolitaine + DOM

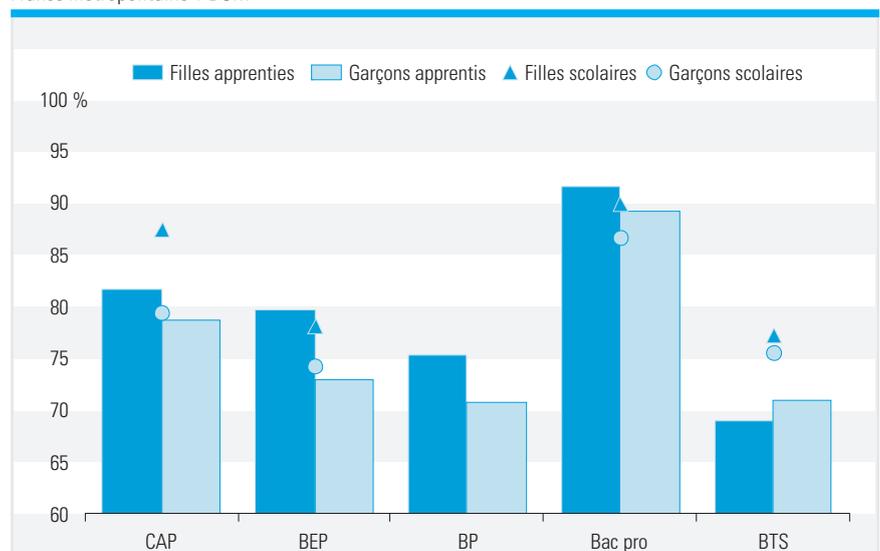
Région	Académie	Effectifs 2009			Évolution 2007-2009 (%)	
		Total	Niveaux V et IV	Niveaux III, II et I	Niveaux V et IV	Niveaux III, II et I
Alsace	Strasbourg	14 918	11 558	3 360	- 4,2	24,7
Aquitaine	Bordeaux	18 026	14 739	3 287	- 1,6	18,9
Auvergne	Clermont-Ferrand	8 515	7 352	1 163	- 5,0	14,0
Basse-Normandie	Caen	11 029	9 532	1 497	- 1,2	15,3
Bourgogne	Dijon	11 916	10 256	1 660	- 4,3	12,5
Bretagne	Rennes	18 352	15 258	3 094	- 3,0	9,8
Centre	Orléans-Tours	19 462	15 859	3 603	- 3,7	19,1
Champagne-Ardenne	Reims	8 571	7 198	1 373	- 6,5	14,9
Corse	Corse	1 936	1 605	331	3,1	122,1
Franche-Comté	Besançon	10 024	7 740	2 284	- 1,9	5,8
Haute-Normandie	Rouen	14 236	11 282	2 954	- 7,2	- 1,2
Île-de-France	Créteil	22 474	14 456	8 018	- 0,6	20,3
	Paris	22 765	11 342	11 423	- 3,7	8,3
	Versailles	31 823	16 876	14 947	- 4,9	20,2
	<i>Total Île-de-France</i>	<i>77 062</i>	<i>42 674</i>	<i>34 388</i>	<i>- 3,2</i>	<i>16,0</i>
Languedoc-Roussillon	Montpellier	14 721	11 955	2 766	- 3,8	26,0
Limousin	Limoges	3 855	3 333	522	- 5,8	18,6
Lorraine	Nancy-Metz	16 318	12 842	3 476	- 9,2	17,6
Midi-Pyrénées	Toulouse	17 414	13 681	3 733	- 3,7	15,8
Nord-Pas-de-Calais	Lille	20 668	15 396	5 272	- 3,6	29,7
Pays de la Loire	Nantes	29 441	24 281	5 160	- 6,0	3,8
Picardie	Amiens	13 195	10 191	3 004	0,1	21,7
Poitou-Charentes	Poitiers	13 925	11 261	2 664	- 7,9	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	20 181	15 942	4 239	- 5,8	13,8
	Nice	12 568	10 623	1 945	- 6,0	1,6
	<i>Total PACA</i>	<i>32 749</i>	<i>26 565</i>	<i>6 184</i>	<i>- 5,9</i>	<i>9,6</i>
Rhône-Alpes	Grenoble	19 082	15 327	3 755	0,0	5,3
	Lyon	22 100	15 570	6 530	0,2	6,7
	<i>Total Rhône-Alpes</i>	<i>41 182</i>	<i>30 897</i>	<i>10 285</i>	<i>0,1</i>	<i>6,2</i>
France métropolitaine		417 515	315 455	102 060	- 3,9	14,3
DOM	Guadeloupe	1 701	1 396	305	24,6	35,0
	Guyane	295	295	0	39,2	-
	Martinique	1 600	1 259	341	- 24,7	27,7
	La Réunion	3 631	3 262	369	- 12,1	8,2
DOM		7 227	6 212	1 015	- 7,5	21,7
France métró + DOM		424 742	321 667	103 075	- 4,0	14,4

Lecture : en 2009, 11 558 apprentis préparent un diplôme de niveau V ou IV dans un établissement situé dans l'académie de Strasbourg, soit une baisse de 4,2 % par rapport à la rentrée 2007.

Source : MEN-DEPP

GRAPHIQUE 2 – Taux de réussite aux principaux examens professionnels selon le statut et le sexe, à la session 2009

France métropolitaine + DOM



Lecture : aux examens de la session 2009, le taux de réussite des filles au CAP est de 81,6 % en apprentissage et de 87,4 % sous statut scolaire.

Champ : apprentis ou élèves inscrits dans un établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et présents à l'examen, hors diplômés agricoles.

Source : MEN-DEPP-OCEAN

candidats scolaires) et du BTS (6,5 points d'écart). Ils font à peu près jeu égal en BEP (écart de 1,2 point) et en baccalauréat professionnel où ils devancent très légèrement les scolaires (1,5 point). Il faut noter que les deux statuts préparent rarement aux mêmes spécialités.

La réussite des apprentis est légèrement plus élevée dans les spécialités des services que dans celles de la production en CAP (+2 points), BEP(+6 points) et BP(+4 points). Elle est identique dans les deux secteurs à l'examen du baccalauréat professionnel. En BTS, l'écart penche largement en faveur des spécialités de la production (+10 points).

Les taux de réussite sont très hétérogènes d'une spécialité à l'autre. En CAP, ils atteignent 91 % en génie civil mais 77 % dans les spécialités du travail du bois, de l'agroalimentaire-alimentation-cuisine, du secrétariat, de l'accueil-hôtellerie-tourisme et des services à la collectivité (tableau 4). En BP, la proportion d'admis varie de 60 % dans les spécialités du bois à 80 % en électricité-électronique. L'amplitude est maximale à l'examen du BTS où 80 % des apprentis ayant préparé une spécialité de l'électronique ou de mécanique générale obtiennent le diplôme contre 54 % dans les spécialités de la santé et 65 % en finances-comptabilité-gestion. En BEP et en baccalauréat professionnel, la réussite est élevée en mécanique générale (respectivement 83 % et 93,5 %) et parmi les plus faibles pour les spécialités des structures métalliques (64 % et 86 %). L'hétérogénéité se retrouve également au sein des spécialités selon le diplôme : la réussite des apprentis dans les spécialités des transports est parmi les meilleures en BEP (82,4 %) et la plus faible en baccalauréat professionnel (83 %).

**Aurélié Demongeot et
Élodie Leprévost, DEPP A1**

TABLEAU 4 – Taux de réussite aux principaux examens professionnels selon la spécialité, à la session 2009 (en %)

France métropolitaine + DOM

	CAP	BEP	BP	Bac pro	BTS
Spécialités pluritechnologiques de la production				93,9	75,2
Agroalimentaire, alimentation, cuisine	77,4	79,9	71,5	87,9	
Autres transformations (énergie, génie climatique...)	82,7	69,3	71,8	91,4	77,0
Génie civil	90,9	67,4	-	87,2	66,2
Bâtiment	77,1	68,5	72,1	89,1	-
Travail du bois et de l'ameublement	75,9	71,5	60,3	88,9	72,4
Matériaux souples	85,2	-	-	-	-
Moteurs et mécanique automobile	83,2	69,3		88,9	76,6
Autre mécanique	-	82,6		93,5	79,8
Structures métalliques	83,3	64,2	60,4	85,8	70,4
Électricité, électronique	79,9	76,4	80,1	88,7	82,7
Production	78,9	72,4	70,9	89,8	76,5
Transport, manutention, magasinage	85,2	82,4		82,8	67,6
Commerce, vente	84,1	80,2	70,5	90,7	68,3
Autres échanges et gestion (finances, comptabilité, gestion...)	-	-	-	86,4	65,2
Secrétariat, communication	76,4	75,2	-	91,2	69,8
Informatique, traitement de l'information					70,5
Santé	72,5		74,7		54,1
Sanitaire, social, animation	89,4	79,3		95,7	-
Accueil, hôtellerie, tourisme	76,9	74,0	75,7	86,6	72,1
Coiffure, esthétique	79,1		75,2	-	-
Services à la collectivité	76,9	-	-	87,3	49,5
Services	80,8	78,0	75,0	89,7	66,9
Total	79,0	75,0	73,0	90,0	70,0

- : moins de 100 inscrits

Champ : apprentis ou élèves inscrits dans un établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et présents à l'examen, hors diplômés agricoles.

Lecture : aux examens de la session 2009, le taux de réussite au CAP dans les spécialités du bâtiment est de 77,1 %.

Source : MEN-DEPP-OCEAN

Source et champ

Les données présentées (sauf les taux de réussite aux examens) sont issues du système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) mis en place pour la première fois à la rentrée 2006. Cette base nationale de données individuelles recense de façon exhaustive les apprentis inscrits et présents au 31 décembre de chaque année, en métropole et dans les DOM.

Les CFA (centres de formation d'apprentis) sous la tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale accueillent 91 % des apprentis et ceux du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche 8 %. Le reste des apprentis est formé dans des établissements relevant principalement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du ministère de la Santé.

Pour en savoir plus

« L'apprentissage poursuit son essor en 2007 », *Note d'Information* 09.21, MEN-DEPP, juillet 2009.

« Le contrat de professionnalisation en 2009 : baisse des entrées, notamment dans les grands établissements utilisateurs », *DARES Analyses* n° 047, DARES, juillet 2009.

« L'apprentissage, une voie de formation attractive, entre tradition et mutation », *Note d'Information* 08.33, MEN-DEPP, décembre 2008.

www.education.gouv.fr

depp.documentation@education.gouv.fr